



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL

N° 25

DEUXIÈME SESSION, TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

Présentation de pétitions :

M. LOEWEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le premier ministre de la province revienne sur sa décision et appuie la construction d'un passage souterrain à l'angle du boulevard Kenaston et de l'avenue Wilkes. (G. Stefanson, S. Stefanson, E. Stefanson et autres)

M. SCHULER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre responsable de l'Hydro-Manitoba envisage d'autres emplacements au moment de l'installation de nouvelles lignes d'énergie électrique de 230 et de 500 kV dans la municipalité rurale d'East St. Paul. (C. Bachinski, B. Kiely, C. Link et autres)

Lecture et dépôt de pétitions :

M. SCHULER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre responsable de l'Hydro-Manitoba envisage d'autres emplacements au moment de l'installation de nouvelles lignes d'énergie électrique de 230 et de 500 kV dans la municipalité rurale d'East St. Paul. (R. Butuket, D. McLaren et J. Paulson)

M. PITURA — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le premier ministre de la province revienne sur sa décision et appuie la construction d'un passage souterrain à l'angle du boulevard Kenaston et de l'avenue Wilkes. (R. Lemieux, T. Stott, R. Roblin et autres)

M. LOEWEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le premier ministre de la province revienne sur sa décision et appuie la construction d'un passage souterrain à l'angle du boulevard Kenaston et de l'avenue Wilkes. (L. McIntosh, D. McIntosh, T. Provals et autres)

M. SANTOS, *président du Comité des subsides*, présente le rapport du 3 mai 2001 du Comité :

Lundi 7 mai 2001

EN COMITÉ

Le Comité adopte les propositions suivantes :

10.1 Il est décidé d'accorder à Sa Majesté, pour l'exercice se terminant le 31 mars 2002, la somme maximale de QUATRE MILLIONS NEUF MILLE CINQ CENTS DOLLARS et de l'affecter au ministère de l'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DES MINES sous le poste :

Administration et finances 4 009 500,00 \$

10.5 Il est décidé d'accorder à Sa Majesté, pour l'exercice se terminant le 31 mars 2002, la somme maximale de QUINZE MILLIONS QUATRE-VINGT-TREIZE MILLE CENT DOLLARS et de l'affecter au ministère de l'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DES MINES sous le poste :

Recherche, innovation et technologie Manitoba 15 093 100,00 \$

10.6 Il est décidé d'accorder à Sa Majesté, pour l'exercice se terminant le 31 mars 2002, la somme maximale de CINQ CENT VINGT-SIX MILLE SEPT CENTS DOLLARS et de l'affecter au ministère de l'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DES MINES sous le poste :

Amortissement des immobilisations 526 700,00 \$

Il est fait rapport de ces résolutions.

Le rapport est déposé. Le Comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau.

L'Assemblée permet à M^{me} la *ministre* MCGIFFORD de déposer le projet de loi n^o 17 — *Loi sur l'aide aux étudiants/The Student Aid Act* — et d'en indiquer l'objet. Le projet de loi est lu une première fois.

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M^{me} la *ministre* MCGIFFORD dépose le message du lieutenant-gouverneur recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi n^o 17.

(Document parlementaire n^o 136)

Lundi 7 mai 2001

Conformément au paragraphe 23(1) du *Règlement*, M^{me} ALLAN, M. HELWER, M^{me} ASPER ainsi que MM. ROCAN et AGLUGUB font des déclarations de député.

L'Assemblée convient de ne pas procéder aujourd'hui à l'examen des affaires émanant des députés.

L'Assemblée décide, à l'unanimité, de modifier l'ordre d'examen des budgets que prévoit le document parlementaire n^o 113 déposé le 23 avril 2001. Ainsi le budget du ministère des Transports et des Services gouvernementaux sera examiné dans la salle 255 après celui des Finances.

L'Assemblée convient à l'unanimité d'autoriser le groupe du Comité des subsides siégeant dans la salle 255 à ajourner ses travaux aujourd'hui à 17 h 30.

L'Assemblée convient de se former en Comité des subsides afin d'examiner les crédits à accorder à Sa Majesté, puis poursuit ses travaux en comité.

La séance est levée à 18 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

Le président,

George Hickers